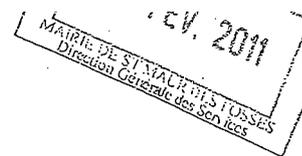


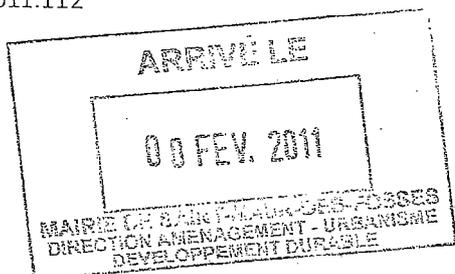
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Secrétariat Général

Paris, le 4 février 2011



Monsieur PLAGNOL
Député Maire de Saint-Maur des Fossés
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
94107 SAINT-MAUR DES FOSSES CEDEX

SG.2011.112



| N° 2011 02 0177 | |
|-------------------|------------------|
| DESTINATAIRES | MARK ATTRIBUTION |
| Philippe Le Halle | X |
| M. PERRON | |
| M. ROYER | |
| J. S. | |
| | |
| | |

Monsieur le Député-Maire,

Je donne suite à notre rencontre du 9 décembre 2011 au cours de laquelle nous avons examiné les conditions dans lesquelles une implantation nouvelle de l'Enseignement Catholique pourrait être envisagée sur le site de l'université aujourd'hui désaffectée. Je tiens à vous renouveler mes remerciements et ceux de mon équipe pour la qualité et la chaleur de l'accueil que vous avez bien voulu nous réserver.

A cette occasion, nous avons évoqué plusieurs possibilités :

- l'implantation de plusieurs écoles supérieures et d'une faculté de droit qui sont à l'heure actuelle à la recherche de solutions pour des extensions ou des délocalisations,
- le développement d'un lycée à vocation internationale,
- la création d'un pôle d'enseignement supérieur à partir de l'offre de formation préexistante dans plusieurs lycées du secteur, et notamment au Lycée Teilhard de Chardin.

Après avoir examiné l'ensemble des formules, il apparaît que le regroupement à Saint-Maur des écoles supérieures et faculté de droit dont nous avons parlé n'est pas souhaité par les établissements en question qui sont en discussion pour d'autres sites.

L'hypothèse d'un lycée à vocation internationale doit être étudiée plus précisément dans le cadre d'une étude prospective actuellement en cours sur le diocèse de Créteil. Les échanges avec Monsieur Philippe Delorme, directeur diocésain, laissent penser que ce mode de développement de l'Enseignement Catholique ne serait pas la première priorité.

En revanche, la création d'un pôle d'enseignement supérieur à partir des lycées catholiques du secteur est une opportunité que l'Enseignement Catholique souhaite examiner avec beaucoup d'attention. Les réunions pour apprécier la faisabilité de ce projet sont en cours et il devrait être possible de vous donner une réponse définitive avant le 15 mars.

Je vous remercie à nouveau de la confiance que vous nous avez témoignée en nous faisant la proposition de participer au développement et à l'aménagement de votre ville et j'espère que nous pourrons effectivement y contribuer.

Veillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de mon meilleur souvenir et de ma considération distinguée.

Eric de Labarre

Eric de LABARRE

Secrétaire Général
de l'Enseignement Catholique

Copie à Monsieur Philippe Delorme, directeur diocésain
Monsieur Pierre Pelé, directeur du Lycée Teilhard de Chardin